

L'OGEC : L'Organisme de Gestion de L'Enseignement Catholique

L'O.G.E.C. (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) est une association (loi de 1901) qui est le support juridique de l'établissement scolaire.

SON ROLE et SES MISSIONS :

L'OGEC a la responsabilité de la gestion économique, financière et sociale de l'établissement.

Il l'exerce conformément aux projets de l'école, aux orientations de l'autorité de tutelle et aux textes internes à l'Enseignement Catholique.

Il contribue à assurer la mise en œuvre matérielle du projet éducatif de l'établissement ;

Il est l'employeur des personnels de droit privé de l'établissement.

SES MISSIONS :

- La gestion des budgets nécessaires à l'école pour remplir sa mission d'enseignement et d'éducation et la gestion du personnel dont il est l'employeur,
- Les finances alimentées par les contributions familiales et les subventions,
- L'immobilier,
- Le mobilier, les équipements,
- Le restaurant scolaire ...

L'OGEC COLLABORE :

Étroitement avec le chef d'établissement, pour favoriser l'exercice de ses fonctions telles qu'elles résultent de la lettre de mission, du statut de l'Enseignement Catholique et des lois en vigueur.

L'OGEC EST COMPOSÉ DE PERSONNES PHYSIQUES :

Les administrateurs de l'OGEC sont membres à part entière de la communauté éducative.

Ils exercent leurs fonctions de manière désintéressée et pour un temps déterminé.

Ils sont au service de l'œuvre éducative confiée à l'école catholique.

ORGANISATION DE L'OGEC :

Le **Conseil d'administration** est élu par l'Assemblée Générale et se réunit deux fois par an.

Le **Bureau** est élu par le Conseil d'Administration et se réunit tous les deux mois.

Membres actuels du bureau :

- Président : Laurent FILLIEUX
- Trésorier : Alexandre MASQUELIER
- Secrétaire : **en recherche**
- Jardin d'enfants : Laurent FILLIEUX
- Ressources humaines : Delphine BARTHELS
- Investissements et travaux : Harry BRUNET

- Membre de droit du bureau : la présidente de l'APEL Laure LITTLER
- Invitée : Catherine MAZOYER, chef d'établissement

Membres du Conseil d'administration :

- Le bureau
- Le représentant de la tutelle diocésaine
- Le représentant de l'UDOGEC ou UROGEC
- La présidente de l'APEL
- Invitée : Catherine MAZOYER, chef d'établissement

L'Association recrute ses membres par cooptation, conformément à ses statuts.

Vous êtes intéressé(e) pour offrir un peu de votre temps et de vos compétences, et les mettre au service de l'école ? N'hésitez pas à vous manifester auprès de la direction de l'établissement.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES : L'APEL

L'APEL (Association des Parents d'Elèves) est l'association qui représente les parents de l'école.

Outre l'enseignement qu'ils reçoivent, nos enfants ont besoin de notre participation à tous, pour leur bien-être à l'école Saint Aignan !

Chacun, selon ses disponibilités et ses compétences, peut ainsi participer aux activités suivantes : parents-relais, pastorale, informatique, activités périscolaires, bibliothèque, accompagnement de sorties, fête de l'école, actions solidaires, journal de l'école « St Aignan Infos », bien-être et développement durable, accueil des nouvelles familles, soirée des parents, conférence, aide aux projets, etc...

Ces activités sont initiées, gérées et coordonnées par le Conseil d'Administration de l'APEL avec des parents motivés et constructifs, qui acceptent d'œuvrer dans l'esprit de l'école, pour le bien de nos enfants !

Ce Conseil d'Administration est étroitement associé à la vie de l'école car il est le lien entre les parents et :

- La direction ;
- Les enseignants ;
- L'OGEC ;
- Les autres écoles (via l'APEL diocésain).

L'EQUIPE APEL

Une équipe de parents qui s'engage, au service de l'école, pour faciliter le lien entre parents d'élèves, enseignants, direction, ainsi que pour contribuer à la vie et à l'animation de l'école tout au long de l'année.

Conseil d'Administration

Membres du Bureau :

- Présidente : Laure LITTLER
- Vice-Président : **en recherche**
- Trésorier : Axel REYNAERT
- Secrétaire : Angélique Pfeiffer

Responsables de Commissions

- Bibliothèque : Marie LOUVEGNIES
- Soirée des Parents : Guillaïn MOURMANT
- Parents-relais : Camille BLAISE, Emilie VANDELDE
- Fête de L'Ecole : Anne REYNAERT, Coralie WILLOT
- Communication : Adélaïde CHESNEL, Anne-Félicie LINÉ LORIETTE
- Actions Solidaires : Emilie ALLARD, Aurore BEN HADDOU,
- Accueil : Juliette ORTEGA, Caroline CHASSIGNOL
- Activités périscolaires : Ophélie VARCELICE, Juliette LEFEBVRE
- Bien-être éco-responsabilité : Maïta TRANCHANT, Tristan MICHEL DE LA MORVONNAIS

Invités de droit

Catherine MAZOYER, Chef d'établissement
Laurent FILLIEUX, Président de l'OGEC

L'ENGAGEMENT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'APEL

Les membres sont élus lors de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle et se réunissent tous les 3 mois.

Le Conseil d'Administration actuel est en place jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra **le jeudi 21 septembre 2023 à 20h30**.

Si vous souhaitez vous engager au sein de l'APEL n'hésitez pas à vous manifester, nous avons besoin chaque année de nouvelles recrues motivées pour mener à bien tous nos projets et prendre en charge des commissions !

POUR TOUT CONTACT

- Par mail : apel@staignan.fr
- Par courrier : à déposer dans la boîte aux lettres APEL devant l'accueil

LES PARENTS-RELAIS

LE RÔLE DES PARENTS-RELAIS

Les parents-relais ont un rôle de liaison entre les parents, l'école, et l'APEL. Ils relaient les actions de l'APEL au sein du collectif des parents de chaque classe. Ils aident également les enseignants lors d'activités périscolaires.

Dans chaque classe, vous êtes deux parents-relais et vous vous engagez pour toute l'année scolaire.

Si vous désirez prendre cette responsabilité, nous vous remercions de prendre contact avec l'enseignant(e) de votre enfant, à la rentrée.

La liste définitive des parents-relais 2023-2024 vous sera communiquée fin septembre 2023 (par classe). Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter sur saintaignan.parentsrelais@gmail.com